

**UNE NOUVELLE
MENACE SUR
LE RÉSEAU
DE LA SANTÉ
EN ESTRIE**

Cinq fois plus d'infirmières que prévu souhaitent quitter

François GOUGEON
Sherbrooke

Cinq fois plus d'infirmières que la «cible» visée vont vraisemblablement quitter le réseau de la santé en Estrie à compter du 1er juillet. Selon le relevé d'informations préliminaires obtenues auprès de l'ensemble des établissements de la région, 106 infirmières (en équivalence à temps complet) ont manifesté l'intention de se

prévaloir du programme incitatif de la mise à la retraite chez les 50 ans et plus. On anticipait qu'il y en aurait 20 au maximum.

«Il s'agit bien sûr d'informations préliminaires. Cela peut fluctuer et il faudra attendre à la mi-juin avant d'avoir un portrait plus exact», a commenté hier le directeur des ressources humaines à la Régie régionale de l'Estrie, Claude Lavoie.

En fait, selon le relevé qu'il vient d'obtenir des établissements, 64 pour

cent plus de salariés des différents titres d'emploi dans le réseau de la santé en Estrie ont fait part de leur intention de quitter. On misait sur 284 départs (toujours en équivalence à temps complet) et le décompte donne à ce moment-ci 465 salariés.

Il n'y a pas que du côté des infirmières que cela dépasse la cible mais aussi chez les para-techniques (préposés aux bénéficiaires): ils sont 81 à songer sérieusement à quitter et l'on misait sur 29 départs.

Les autres majorations importantes par rapport aux estimations, selon les titres d'emploi, se retrouvent du côté des infirmières auxiliaires (on prévoyait 7 départs et 46 personnes ont manifesté leur intérêt), des professionnels (16 personnes qui passent à 35) et des employés de bureau (de 58 à 76).

Mais du côté des techniciens, c'est la moitié moins que l'objectif (54 contre 22 départs anticipés) et pour les ouvriers, c'est dans la mire: 101 départs pour une cible de 100.

M. Lavoie a admis que c'est du côté des infirmières et des préposés aux bénéficiaires qu'il y aura problème. D'autant plus que cela se complique du fait que l'opération arrive en période de vacances.

Néanmoins, il estime qu'on pourra combler plusieurs départs non prévus en puisant dans la liste de rappel des employés à temps partiel.

«Un risque énorme», dit l'Ordre des infirmières (A2)

Hydro-Sherbrooke



Bon an, mal an, un bénéficiaire millionnaire pour la Ville (A3)

Économie



Une entreprise de Drummondville au secours du Manitoba (B7)

Météo / A2

FRAIS
6
5h26 20h01
14 mai 22 mai 29 mai 05 juin

Commissions scolaires: pas de passe-droit

L'échéancier doit être respecté, dit la ministre

Gilles DALLAIRE
Canton d'Orford

Même si la perspective d'un regroupement volontaire ou imposé ne plaît pas à bon nombre de commissions scolaires, il ne subsistera pas plus que 70 commissions scolaires au Québec le 1er juillet 1998 et chaque Québécois saura même alors depuis déjà un an quelle commission scolaire a juridiction là où il vit.

«Les commissions scolaires savent depuis un an que des regroupements sont inévitables et plusieurs d'entre elles n'ont pas attendu qu'un échéancier soit dressé pour évaluer les possibilités de regroupement qui s'offrent à elles. Il y en a quelques-unes, par contre, qui ont cru que le ministère de l'Éducation ferait marche arrière, qui n'ont rien fait et doivent donc maintenant faire vite car leurs propositions devront être formulées au plus tard le 2 juin, que cela plaise ou non», a affirmé hier la ministre, Mme Pauline Marois, alors qu'elle était invitée à faire part de ses commentaires sur les réticences à un regroupement montrées par certaines commissions scolaires estriennes, particulièrement par la Commission scolaire de Coaticook.

Mme Marois qui participait au congrès annuel de l'Association des directions d'école de Montréal tenu à l'Auberge Chéribourg, à Canton d'Orford, s'est toutefois refusée à porter un jugement sur le combat d'arrière-garde mené par cette commission scolaire et sur sa préférence pour un regroupement avec les commissions scolaires La Sapière et de Lac-Mégantic plutôt qu'avec les commissions scolaire de Memphrémagog et Morilac.

«L'échéance du 2 juin devra être respectée», a-t-elle répété tout en rappelant que les territoires des nouvelles commissions scolaires devront autant que faire épouser les territoires des municipalités régionales de comté et qu'elles devront, à de très rares exceptions près, desservir une clientèle variant entre 5000 et 50 000 élèves.

Selon Mme Marois, il est tout à fait faux de prétendre que les regroupements n'entraîneront pas une diminution des dépenses des commissions scolaires. «Quand on n'a qu'une direction générale et qu'un service de la paie plutôt que d'en avoir deux, trois ou quatre, on réduit ses dépenses, personne ne peut le nier», a-t-elle souligné.

UN DÉBAT TÉLÉVISÉ, M. CHAREST?



Le candidat libéral Martin Bureau a interpellé son rival Jean Charest, hier matin, pour l'inciter à dire oui à l'offre d'un débat télévisé sur les ondes de CKSH. Amusé par ce face-à-face inattendu, le chef conservateur, qui s'en allait déposer son bulletin officiel de candidature, lui a répliqué que pour accepter sa proposition, il lui fallait d'abord être candidat.

Bureau insiste... en vain

François GOUGEON
et Michel MORIN
Sherbrooke

Le candidat libéral dans Sherbrooke, Martin Bureau, accuse son adversaire conservateur, Jean Charest, de chercher à se défilier dans un débat télévisé organisé par CKSH, en collaboration avec la Chambre de commerce de la région sherbrookoise.

Hier matin, pour lui rappeler l'importance pour les électeurs de Sherbrooke de participer à un tel exercice et s'assurer que «son entourage ne filtrera pas le message», Martin Bureau a attendu Jean Charest à sa descente de l'autocar le conduisant au bureau du président de scrutin. Le chef conservateur venait y déposer son bulletin officiel de mise en candidature.

M. Bureau a salué son ancien ami, lui a donné la main et lui a fait part du projet de débat télévisé que son organisation repousse en raison d'un conflit d'horaire (c'était initialement prévu pour le 22 mai).

Comme toute réponse, M. Charest

a simplement signalé que pour accepter de participer au débat, il faudrait d'abord qu'il soit candidat: son bulletin n'ayant pas encore été déposé.

Le candidat libéral n'a guère goûté la blague témoignant du refus de Jean Charest. «Pourtant, à la dernière élection, M. Charest avait même participé à deux débats... Si c'est si vrai pour lui que son titre le plus important c'est d'être le député de Sherbrooke, alors qu'il accepte de venir en débattre», a émis Martin Bureau.

À la station CKSH, le directeur de l'information, Marcel Courchesne, confirme que le Parti conservateur accepte de déléguer deux représentants pour participer à deux débats thématiques (économie et enjeux sociaux). Le conseiller juridique de la formation dirigée par Jean Charest, Sylvain Guertin, a cependant fait savoir que la date du 22 mai ne convenait pas pour un face-à-face impliquant Jean Charest.

Mais dès hier matin, Marcel Courchesne a relancé l'idée auprès des conservateurs afin que Jean Charest participe au débat. «On comprend fort bien que M. Charest puisse avoir un conflit

d'horaire. Mais sa date sera la nôtre. Il n'a qu'à nous indiquer à quel moment cela lui convient», a fait valoir M. Courchesne.

Qu'un débat: celui des chefs

Pour le chef conservateur, il n'est pas question de prendre part à un débat à Sherbrooke, pas plus qu'il ne serait question pour Jean Chrétien d'affronter Yves Duhaime dans Saint-Maurice.

«Il n'y aura qu'un débat et ce débat mettra aux prises les chefs de parti. Que Martin Bureau demande à son chef Jean Chrétien s'il participera à un débat dans Saint-Maurice et je suis sûr que la réponse sera non, a livré Jean Charest. Mais nous participerons aux débats régionaux.»

Dans cette veine, il est déjà acquis que les conservateurs déléguèrent le candidat André Bachand, de Richmond-Arthabaska, pour une confrontation télévisée portant sur l'économie.

De son côté, Jean Charest n'entend rien ménager pour tirer profit des débats des chefs, tant en anglais qu'en français, les 12 et 13 mai.

Clin d'oeil
Les défis les plus importants sont ceux qu'on se lance à soi-même.
National TIEDEN
Location Autos Camions
Place Brouillard
822-2100



ÉLECTIONS 1997

Chrétien propose un programme d'assurance-médicaments national

Charest invite les Québécois à une nouvelle solidarité

LA CAMPAGNE EN D9 ET D10



Duceppe ramène la souveraineté à l'avant-plan



CATERA
LOCATION
2,9% jusqu'à 24 mois
3,9% jusqu'à 36 mois

Voyez la toute nouvelle Cadillac Catera 1997.

à partir de
42 000\$

Beaucage
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC LITEE

4339, BOUL. BOURQUE,
ROCK FOREST
823-4343



«Le temps qu'elle m'a donné vaut de l'or!»

□ La Sherbrookoise Catherine Vigneault sort émerveillée de sa rencontre avec Céline Dion

Pierre-Yvon BÉGIN
Sherbrooke

Catherine Vigneault a réalisé le rêve de sa vie. En plus d'assister au spectacle de Céline Dion, lundi soir, au Centre Molson de Montréal, la jeune Sherbrookoise, opérée pour une tumeur maligne au cerveau, a rencontré la grande vedette internationale, quelques minutes avant son entrée sur scène.

«C'était écoeurant», confie Catherine à *La Tribune*, précisant qu'elle a emprunté cette expression à son idole.

«C'est écoeurant, c'est au bouffe! Céline dit ça tout le temps, reprend Catherine. Elle est belle, encore plus belle en personne. Elle est grande, ça n'a pas de bon sens! Elle doit bien mesurer 5 pieds et 10 pouces. Elle a un grand sourire, très énergique, de bonne humeur. Elle te prend par le cou, on voit tout de suite que c'est une Québécoise.»

Rappelons que l'adolescente de 17 ans a obtenu des billets pour le spectacle de Céline Dion, grâce à la collaboration de Francine Bissonnette, épouse de Georges Guilbault, vice-président et directeur des ventes de la compagnie Sherwood-Drolet. Un coup de téléphone de Georges Guilbault à son ami Marcel Aubut, un ami du couple Angélique-Dion, aura suffi pour organiser une rencontre entre l'artiste et Catherine, un vœu que même la Fondation Réve d'enfants n'était parvenu à combler.

Quelques minutes, un souvenir éternel

Catherine n'a pas eu quelques minutes à peine en compagnie de Céline Dion. Elle en retient un souvenir éternel, d'autant plus que ses parents, Pierre Vigneault et Mireille Pelchat, ainsi que sa cadette Caroline, ont pu l'accompagner.

«Elle était pressée, mais le temps qu'elle a donné vaut de l'or pour moi, exprime Catherine. Elle m'a chanté un petit bout de *To love you more*. Cela m'a fait tellement plaisir. J'avais les yeux grands comme des 25 cennes et j'ai bloqué ben raide.»

Pendant le spectacle, Céline Dion, vêtue d'un ensemble bronze et or, en a mis plein la vue et les oreilles. Catherine Vigneault a été éblouie.

«Elle a fait la folle toute la soirée, raconte-t-elle. Elle est contente de revenir au Québec et ça paraissait. Sa fa-



mille était là. Et dans la loge de Sherwood-Drolet, j'ai vraiment goûté à la vie des gens riches et célèbres!»

Catherine Vigneault a réalisé le rêve de sa vie, une rencontre avec la grande vedette internationale Céline Dion, quelques minutes avant son spectacle, lundi soir, au Centre Molson. Sur la photo, on la reconnaît avec son père, Pierre, la chanteuse, sa mère, Mireille Pelchat, et sa jeune soeur, Caroline.

«La santé des patients et l'accessibilité aux soins de santé sont menacées» - l'Ordre des infirmières

Sherbrooke (FG)

Après Montréal et Québec, c'est en Estrie que le plus grand nombre d'infirmières sont appelées à quitter le réseau de la santé après le 1er juillet, dans le cadre du programme de mise à la retraite offert par le gouvernement québécois.

Selon des statistiques dévoilées par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, qui a lancé un véritable cri d'alarme face à cette situation, 431 des 2106 infirmières de l'Estrie ont 50 ans et plus.

En théorie, cela signifie que si ces infirmières donnent suite au programme gouvernemental (lié à la lutte au déficit), ce sera une saignée de 20,4 pour cent des effectifs. Soit le départ d'une infirmière sur cinq.

«Pour le moment, on ne sait pas encore combien d'infirmières quitte-

ront. Elles ont jusqu'au 1er juillet pour rendre une réponse. Mais le potentiel de départs, avec une infirmière sur cinq, représente un risque énorme dans l'organisation du réseau de la santé de votre région», a commenté la présidente de l'Ordre, Ghislaine Desrosiers.

Elle a signalé que ce ne sont pas que les centres hospitaliers qui sont susceptibles d'écopier mais également les CLSC, centres d'hébergement et de soins de longue durée et les centres à vocation psychiatrique.

«C'est clair pour nous que la sécurité des patients est menacée, d'autant plus que les infirmières étaient déjà en nombre limité dans bien des secteurs. Ça fonctionne déjà au strict minimum, a soumis Mme Desrosiers. Et dépendant du nombre d'infirmières qui se prévaudront du programme de mise à la retraite, ça va créer une véritable catastrophe. Ce sont des listes d'attente en chirurgie qui vont en souffrir, des

secteurs spécialisés qui vont devenir extrêmement fragilisés et ainsi de suite... Si, par exemple, une infirmière sur trois travaillant en salle d'opération quitte car le programme (de mise à la retraite) lui est avantageux, alors tout va être paralysés.»

Bien qu'elle ne conteste pas la décision du gouvernement d'avoir établi ce programme incitatif de mise à la retraite, la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge que le gouvernement «improvise». Elle déplore qu'aucun critère d'étalement dans le temps n'ait été mis en place et demande au gouvernement d'y voir.

Six mois de formation

Avec cela, elle soutient qu'il faudra prévoir le remplacement des infirmières qui quittent et s'assurer d'une période de formation adéquate des nouvelles recrues ou encore pour celles qui seraient appelées à se recycler dans un autre secteur. «Ce n'est pas vrai

qu'on apprend à être efficace et autonome en passant de la psychiatrie aux soins intensifs du jour au lendemain... On estime qu'il faut environ six mois pour former une infirmière de salle d'opération, de façon à ce qu'elle puisse fonctionner sans encadrement en chirurgie courante», a aussi noté Ghislaine Desrosiers.

Mais c'est une récente observation du ministre Jean Rochon, à qui Mme Desrosiers faisait part de son inquiétude, qui l'a alarmée. «Quand je lui en ai parlé à notre congrès, il m'a dit que c'était des cas d'espèce et que ça ne poserait pas problème. La réalité c'est que si aucune mesure n'est mise de l'avant par le gouvernement, la sécurité des patients et l'accessibilité aux soins de santé vont être menacées. Et malgré tout leur professionnalisme, ce ne sont pas les infirmières qui vont rester en poste qui vont assumer la responsabilité de ce chaos du système de santé!»

Ville de Fleurimont

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE FLEURIMONT

Cueillette des grosses ordures

Durant tout le mois de MAI, la cueillette des gros rebuts est faite simultanément avec la cueillette hebdomadaire des déchets domestiques. Il y a exception pour les produits toxiques, pneus, carcasses de voitures et matériaux de construction. Les branches devront être coupées en longueur de quatre (4) pieds et ficelées.

30648

loto-québec résultats

6/49

Tirage du 97-05-06

4 11 16 18 26
27 28 32 36 42
45 47 48 49 53
59 65 66 67 69

Quotidienne

Tirage du 97-05-06

3 4
284 6048

Extra

Tirage du 97-05-06

NUMÉRO: 945774

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Cyr, Laverdière et Lussier accusés de complot

Sherbrooke

Arrêtés en marge du projet connu sous le nom de «cowboy», Pierre Cyr, 31 ans, André Laverdière, 25 ans, et André Lussier, 55 ans, ont été inculpés d'infractions à la loi de l'accise.

Ils font tous les trois face à des chefs de complot et Cyr et Laverdière, de possession illégale de 600 bouteilles de boisson américaine, le 26 novembre.

Les prévenus ont pu reprendre leur liberté provisoire pendant les procédures avec un dépôt de 1000 \$ chacun, à l'exception de Lussier avec un engagement de 2000 \$.

La procureure Anne Aubé avait recommandé ces conditions au juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour l'élargissement des accusés défendus par Me Jean Leblanc.

Ils avaient été arrêtés par l'Unité conjointe de la GRC et de Revenu Canada.

Cela faisait suite à une enquête ayant commencé en août dernier et visant un réseau local de vente d'alcool, selon la GRC.

D'autres arrestations pourraient être faites au cours des prochains jours relativement à ce projet.

Les inculpés ayant choisi un procès devant un jury devront revenir devant le tribunal le 17 juin pour connaître la preuve de la poursuite.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

Bonne Fête des Mères

GRATUIT 240 oeilllets

Guido's CARRÉFOUR DE L'ESTRIE

PIZZA La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI
6 PRÉC. 60	3 PRÉC. 70	12 PRÉC. 30	12 PRÉC. 70	11 PRÉC. 70

Facteur Vent

Nul

Victoriaville 8/3, Thetford Mines 8/3, Drummondville 8/3, Lac-Mégantic 6/3, Valcourt 6/3, Sherbrooke 6/3, Magog 8/3, Montserrat 5/3

QUÉBEC		INDICE UV	
Chicoutimi Mel 6/2	Québec Mel 6/2	1 2 3 4 5 6 7 8 9	
Gaspé Plu 7/1	Rimouski Plu 7/2	60 30 20 15	
Iles-de-la-Mad. Nua 7/2	St-Georges Mel 6/2		
La Grande Sol 1/6	Sept-Îles Plu 6/1		
Lac St-Jean Mel 6/2	Trois-Rivières Nua 8/3		
Montréal Var 11/3	Val d'Or Var 7/4		

CANADA		USA	
Charlottetown Plu 11/4	Régina Plu 15/0	Boston Var 11/5	New York Var 17/6
Edmonton Var 15/3	St-John's Var 7/3	Bridgeport Var 16/6	Plattsburg Nua 12/3
Fredericton Plu 12/3	Toronto Sol 14/4	Burlington Nua 9/2	Portland Nua 12/3
Halifax Plu 10/3	Victoria Sol 15/6	Concord Nel 10/4	Providence Var 11/6
Ottawa Var 11/2	Winnipeg Ora 20/2	Detroit Sol 17/1	Washington Sol 19/7

LE MONDE		DESTINATIONS SOLEIL	
Athènes Nua 22/16	Mexico City Nua 23/13	Atlantic City Sol 16/7	Nassau Sol 31/22
Beijing Deg 22/12	Moscou Sol 19/6	Cape Cod Var 11/5	Old Orchard Nua 12/3
Berlin Sol 17/11	Paris Sol 15/6	Daytona Beach Sol 27/16	Orlando Var 29/17
Hong Kong Ave 28/24	Port-au-Prince Ave 29/21	FT Lauderdale Var 29/19	Plattsburg Nua 9/2
Lisbonne Ave 18/12	Rome Var 20/9	Honolulu Var 29/21	Tampa Var 29/17
Londres Sol 16/6	Tokyo Ave 24/20	Key West Var 28/23	Virginia Beach Sol 18/9
		Miami Var 29/19	West Palm B Var 29/19
		Myrtle Beach Sol 23/14	Wildwood Sol 16/7

EMPLOIS DU JOUR

Préposé au service à la clientèle

Offre: 2171828

Lieu: Sherbrooke

Salaires: à discuter selon expérience, remplacement congé maladie, temporaire, plein temps

Exigences: minimum trois ans expérience, aptitude à communiquer, apte au travail en équipe, anglais parlé et écrit, français parlé et écrit requis, connaissance ordinateurs, chiffrer et traitement de texte.

Conducteur/trice de camions

Offre: 2172450

Lieu: Windsor

Salaires: 9\$/heure, permanent, plein temps, 40 heures/semaine, lundi au vendredi, fin de semaine à l'occasion

Exigences: permis de conduire classe 1, bilingue serait un atout, personne fiable et responsable

Fonctions: conduire semi-remorque pour le transport d'équipements de construction.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

INDEX

Arts et spectacles:	C-11
Bandes dessinées:	D-3
Carrières:	B-6
Chez nous:	B-1
Décès:	D-8
Économie:	B-7
Horoscope:	D-3
Messier en liberté:	C-8
Opinions:	A-10
Petites annonces:	D-2
Sports:	C-1

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999	Camelots et camelots motorisés	Abonnement payé à l'avance:
Publicité: 564-5450	Prix de vente: 3,51 \$	1 an 175,12 \$ 12,26 \$ 12,18 \$ 199,56 \$
Rédaction: 564-5454	T.P.S.: 25 \$	6 mois 87,60 \$ 6,13 \$ 6,09 \$ 99,82 \$
Abonnements: 564-5466	T.V.Q.: 24 \$	3 mois 44,84 \$ 3,14 \$ 3,12 \$ 51,10 \$
ENVOI DE PUBLICATION: 4,00 \$	Cout à l'abonné: 4,00 \$	1 mois 23,49 \$ 1,64 \$ 1,63 \$ 26,76 \$
Enregistrement No 0529168		

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Vitesse réduite près de deux écoles

Sherbrooke (DD) — La vitesse sera réduite à 30 km/h aux abords des écoles Marie-Reine, dans le quartier Est, et Elementary School, dans le Nord, à compter de septembre et pour une période de trois mois, dans le cadre d'un projet-pilote.

«La Ville de Sherbrooke a déjà mis en place des corridors scolaires pour la sécurité des élèves, on propose une expérience-pilote de trois mois à la demande de la population et des comités d'école», explique la présidente du Comité des services à la population, Lise Drouin-Paquette.

Ce projet permettra d'évaluer ensuite la pertinence de mettre en place des limites de 30 kilomètres heure près de d'autres écoles.

L'air est bon dans les aréas

Sherbrooke (DD) — Les tests effectués en février dans les aréas Eugène-Lalonde et Ivan-Dugré, où sont utilisées des resurfaçuses à glace actionnées au gaz propane, démontrent que les niveaux de monoxyde de carbone y sont en deçà des normes acceptées et donc sans danger pour la santé.

À la demande de la conseillère Sylvie Lapointe, qui a souligné que ces tests avaient été réalisés en semaine, la Ville de Sherbrooke effectuera de nouveaux tests durant les week-ends, lorsque les resurfaçuses sont utilisées de façon plus intensive, et deux fois l'an.

Le rapport présenté en début de semaine aux élus indique par ailleurs que le remplacement des quatre resurfaçuses au gaz propane que possède la Ville par des engins électriques représenterait des coûts additionnels de près de 225 000 \$.

Sherbrooke et Fleurimont s'entendent

Sherbrooke (DD) — Les Villes de Sherbrooke et de Fleurimont viennent de régler un litige long de plusieurs années: celui du partage des coûts du réseau de canalisation du ruisseau Longpré.

Ces travaux avaient été effectués et payés par Sherbrooke en 1995, qui a ensuite entrepris des pourparlers avec sa voisine sans pouvoir s'entendre sur un partage de la facture, de sorte que le dossier a abouti à la Commission municipale. Celle-ci devait toutefois indiquer en 1996 qu'elle n'avait pas juridiction pour trancher le différend.

Mais en vertu d'une entente toute récente, Fleurimont versera une somme de 700 000 \$ à Sherbrooke pour couvrir sa part du capital et des intérêts.

Jacques Petit à la direction des Services récréatifs

Sherbrooke (DD) — L'un des piliers des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke, Jacques Petit, deviendra directeur de ce service, en remplacement de Alvin Doucet, qui prend sa retraite.

Le conseil municipal a sanctionné en début de semaine la nomination de M. Petit, qui est également très impliqué dans le sport amateur.

La police rue Galt Ouest

Sherbrooke (DD) — Chiffres à l'appui, la Sûreté municipale de Sherbrooke affirme exercer une surveillance assidue de la circulation lourde sur la rue Galt Ouest.

Ainsi, indique le directeur de la Sécurité publique, Michel Carpentier, entre le 23 avril et le 1er mai les policiers ont été présents durant 38 heures afin de s'assurer du respect du nouveau règlement, qui interdit aux poids lourds d'accéder à la zone industrielle de la rue Roy par la rue Galt Ouest.

En une seule journée, le 30 avril, 61 camions ont été interceptés, a-t-il dit. Et selon lui, 85 pour cent du problème est déjà réglé.

Le porte-parole des citoyens du secteur, Louis-Denis Lagueux, maintient toutefois que le règlement n'est pas respecté et que, le matin, jusqu'à une dizaine de poids lourds à l'heure entrent par la rue Galt.

Courir pour la paix

Sherbrooke (DD) — Les participants à la Course de la paix Sri Chinmoy passeront par Sherbrooke le 3 juin prochain vers 13h15.

Cet événement, qui en est à sa sixième édition, est organisé par l'Équipe de marathon Sri Chinmoy, un regroupement international dont la philosophie est basée sur le principe voulant que le sport est un instrument qui peut servir à promouvoir la paix dans le monde.

Fermeture de la rue Dépôt pour en faire une gare d'autobus

«On laisse tomber les commerçants»

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le propriétaire du magasin Au bon marché et de l'entrepôt Au bon marché, Ari Vineberg, en a gros sur le cœur avec le projet de fermeture de la rue du Dépôt. Il reproche à la Ville de Sherbrooke et à la SIDAC King-Wellington d'avoir abandonné les commerçants touchés.

«Il y a plein de bonnes paroles mais la réalité, c'est qu'ils vont laisser tomber les commerçants et que la rue sera abandonnée, peu importe ce que les propriétaires disent», déplore l'homme d'affaires.

«Nous seront les premiers à être pénalisés, mais pas les derniers, car plusieurs commerces de la rue du Dépôt et de la rue King Ouest vont souffrir et cela entraînera d'autres fermetures. Visiblement, la Ville ne considère même pas les résultats de ses propres études», dit-il.

La SIDAC «ne fait rien»

M. Vineberg s'en prend également à la SIDAC qui, dit-il, «ne fait rien», et soutient qu'il ne paiera pas sa cotisation à ce regroupement de

commerçants, dont le conseil d'administration s'est prononcé en majorité pour le projet de gare d'autobus de la CMTS, donc pour la fermeture de la rue.

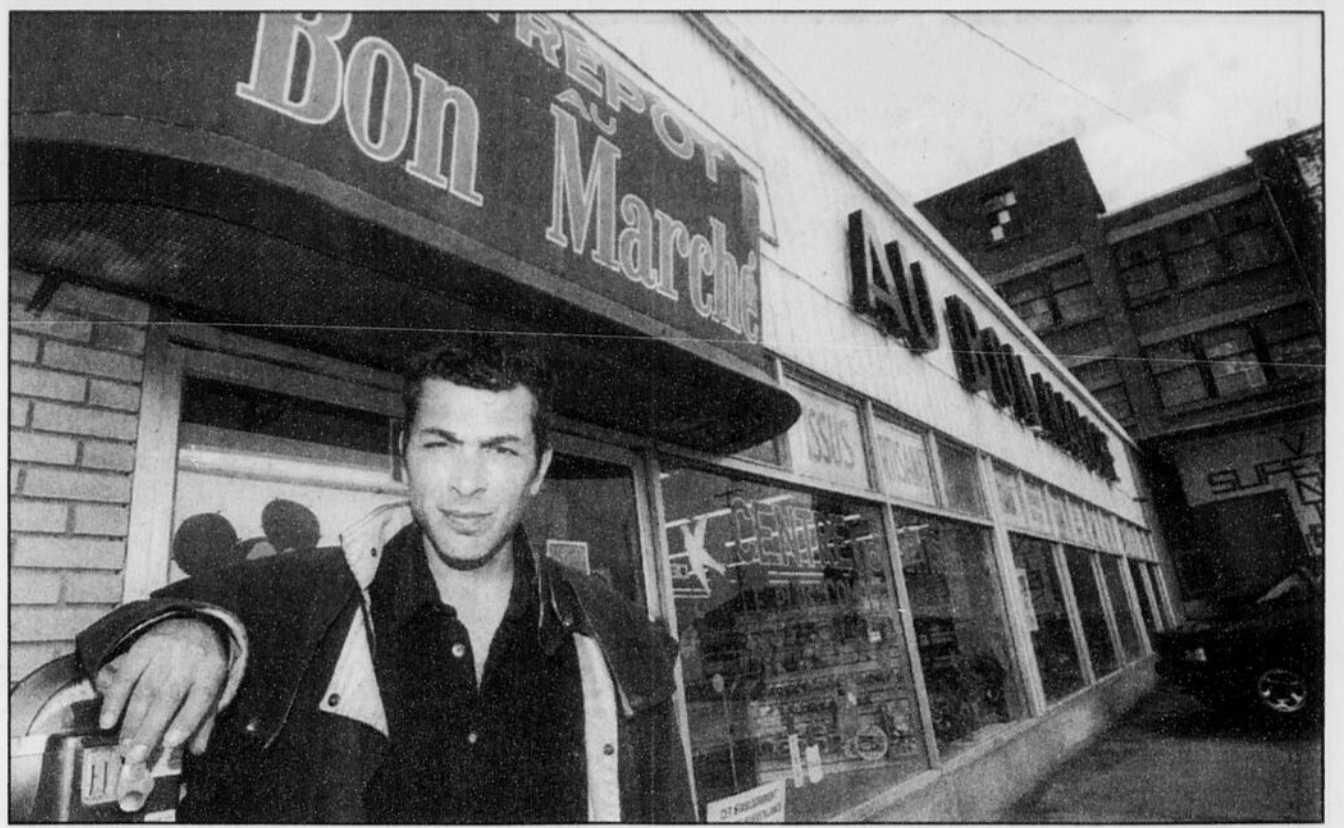
Seul le président de l'organisme, Jacques Foisy, est opposé à la fermeture de la rue et menace même de démissionner.

«L'argent qu'on leur donne n'est pas dépensé dans notre intérêt, je pense que les autres commerçants ne devraient pas non plus payer leur cotisation», ajoute M. Vineberg.

Ce dernier dit craindre que l'immeuble où loge l'entrepôt Au bon marché perdra de sa valeur si la rue du Dépôt est fermée à la circulation.

«On ne peut pas dire où cela va s'arrêter, mais ils vont rayer de la carte une rue au complet!» estime-t-il.

Un autre propriétaire d'immeuble de la rue du Dépôt, Gilles Talbot, a pour sa part estimé devant le conseil municipal lundi soir que la fermeture de cette rue est «une injustice» si la Ville ne met pas en place des mesures d'atténuation comme le prolongement de la rue Thérien à partir de Wellington Sud.



Ari Vineberg est propriétaire du magasin et de l'entrepôt Au bon marché.

Sherbrooke va de l'avant coûte que coûte

Sherbrooke (DD)

Même si une étude de la Division de l'urbanisme conclut que la fermeture de la rue du Dépôt portera un dur coup aux commerces du secteur, la Ville de Sherbrooke va de l'avant avec le projet de nouvelle gare d'autobus de la Corporation métropolitaine de transports Sherbrooke (CMTS).

Et selon le maire Jean Perrault, les bénéfices pour le centre-ville seront supérieurs aux inconvénients.

«C'est possible qu'il y ait des effets négatifs, mais lorsqu'on pose un geste c'est certain que cela affecte des gens», fait-il valoir à la suite du dépôt au conseil municipal du rapport sur les impacts de ce projet de deux millions \$, dont la mise en chantier est prévue pour septembre prochain.

Le conseil municipal a autorisé le projet en mars et vient d'adopter le changement de zonage nécessaire. Une séance publique de consultation a lieu le 20 mai.

L'étude identifie des effets négatifs au niveau de l'achalandage et de la visibilité des commerces de la rue du Dépôt, de même qu'une diminution de leur accessibilité.

Elle anticipe également «des impacts difficilement prévisibles pour les établissements de «destination» nécessitant de la visibilité et l'achalandage d'une voie de circulation».

Les auteurs prévoient en outre une «diminution du potentiel commercial de la rue du Dépôt» et reconnaissent que «les possibilités de louer les locaux seront diminuées» sur cette rue où le taux de vacance est déjà de 50 pour cent.

De plus, les possibilités de réutilisation de la vieille gare du Canadien national (CN) seront réduites.

Le projet entraînera aussi la perte de 39 espaces de stationnement en bordure de rue et un accès plus limité au stationnement à étages.

Fait à signaler, on s'attend également à «une diminution de l'achalandage pour les commerces de type «dépannage» ou «achat rapide» sur la rue King Ouest, dû au déplacement de la clientèle de la CMTS».

Engorgement

La CMTS souhaite construire une gare routière afin de remédier aux problèmes de congestion et de sécurité à l'angle des rues King et Wellington, où s'effectuent la plupart des correspondances d'autobus.

L'organisme a demandé à la Ville de lui céder une partie de la rue du Dépôt pour y aménager des quais et des voies de circulation réservées aux autobus.

Pour ce faire, la rue devra être fermée entre King et la gare du CN, de sorte que les commerces de la rue du Dépôt - dont un garage, un restaurant et un magasin à rayons - ne seront accessibles qu'à partir de la rue Wellington Sud.

Et bien que la Ville tente par tous les moyens d'attirer les commerces au centre-ville, le maire Perrault soutient que le projet de gare d'autobus «va permettre d'améliorer le développement du centre-ville, malgré les contraintes pour certains».

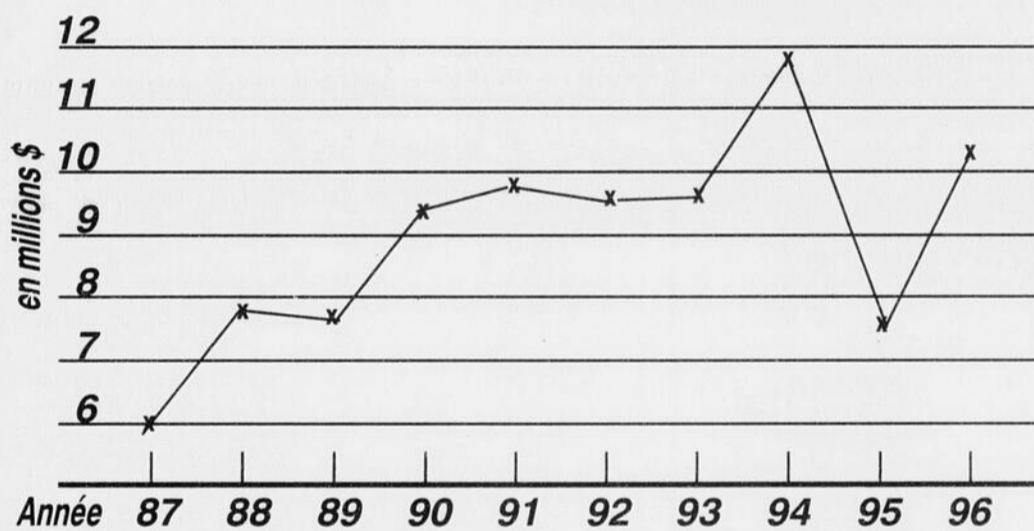
La plupart des commerçants de la rue du Dépôt ont déjà dit craindre pour leur survie si la rue est fermée, mais la SIDAC King-Wellington a quand même donné son appui au projet.

Selon Alain Talbot, membre du conseil d'administration de la SIDAC, «on a défendu le projet de terminus pour l'avoir au centre-ville, car si cela se fait ailleurs on va sortir du monde du centre-ville».

«Les commerçants (de la rue du Dépôt) ont peur c'est sûr, mais la SIDAC doit défendre tous ses membres», ajoute M. Talbot, qui croit même que la présence de la gare d'autobus sur la rue du Dépôt «va amener du monde».

«Et, après les travaux, s'il y a vraiment un problème on est prêt à les aider, à mettre de la publicité», dit-il.

Les profits d'Hydro-Sherbrooke



Hydro-Sherbrooke reste la vache à lait de l'administration municipale

Sherbrooke (DD)

Avec des bénéfices nets de 9 à 10 millions \$ par année depuis 1990, et de 10,3 millions \$ en 1996, Hydro-Sherbrooke constitue plus que jamais une source vitale de revenu pour la Ville de Sherbrooke, qui en a bien besoin par les temps qui courent.

«Bien sûr que c'est une source de revenu importante pour la Ville, mais aussi une question de gestion très serrée pour nous», explique le directeur de ce service municipal, Roger Vachon, au lendemain du dépôt du rapport annuel d'Hydro-Sherbrooke.

M. Vachon attribue le bénéfice de 10,3 millions \$ l'an dernier, sur un budget de 94,7 millions \$, entre autres à la réduction du travail à temps supplémentaire et à la gestion de l'énergie, qui est achetée à plus de 90 pour cent à Hydro-Québec. Les centrales d'Hydro-Sherbrooke produisent le reste.

«On essaie toujours de réduire notre demande en période de pointe pour diminuer nos pénalités, entre autres avec l'emploi de génératrice d'urgence et la bi-énergie chez plusieurs de nos clients», explique à ce sujet M. Vachon.

Plus de 2000 abonnés résidentiels, une centaine de commerces et institutions, ainsi que 136 immeubles à logements, utilisent le système bi-énergie, qui leur permet d'avoir recours à une source alternative d'énergie lors des périodes de grands froids, alors que le réseau hydroélectrique est fortement sollicité.

D'autre part, 14 institutions participent au programme d'utilisation de génératrice.

Le succès d'Hydro-Sherbrooke est aussi attribuable aux employés, signale M. Vachon.

«On fait un travail d'équipe et on a une

grande fierté», dit-il.

Fait à signaler, les profits d'Hydro-Sherbrooke ont toujours été supérieurs à 9 millions \$ depuis 1990, sauf en 1995, alors qu'ils avaient été de 7,6 millions \$.

«Il faut toujours regarder ces chiffres-là sur quelques années, puisqu'il y a parfois un décalage d'une année à l'autre», souligne M. Vachon, rappelant par exemple qu'un mois de décembre très froid est facturé aux abonnés en janvier de l'année suivante, d'où des revenus plus élevés pour cette année-là.

Moins de pannes en 1996

Par ailleurs, la durée des pannes d'électricité diminue sur le réseau d'Hydro-Sherbrooke, indique le rapport annuel 1996.

Ainsi, pour la première depuis 1980, année où ce service a commencé à tenir ce type de statistiques, «la durée totale moyenne des interruptions en moyenne par client desservi est passée de 6,58 heures en 1995 à 2,01 heures en 1996, une diminution de 70 pour cent», ce qui est inférieur à la moyenne de 3,06 heures enregistrée par l'Association canadienne de l'électricité.

Les statistiques d'Hydro-Sherbrooke démontrent par ailleurs que le taux de mauvaises créances a été de 0,39 pour cent en 1996, pour un montant total de 365 640 \$, soit 4,2 pour cent de moins qu'en 1995.

Bon an mal an, le service municipal est aux prises avec des centaines de comptes en souffrance et procède à des coupures de courant s'il ne peut s'entendre avec ses abonnés, sauf en hiver.

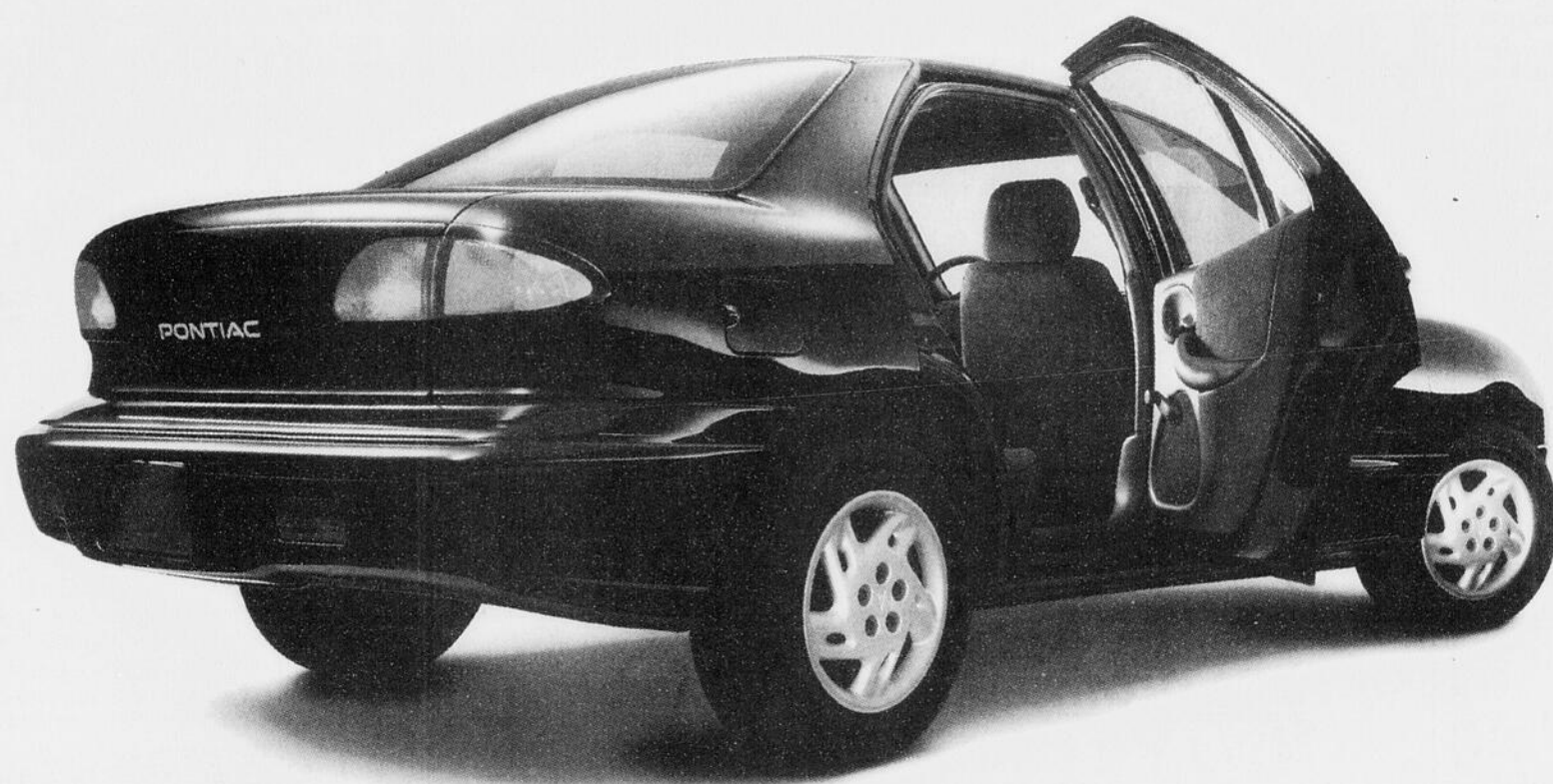
En mars dernier, on a d'ailleurs enregistré un bond de 58 pour cent des comptes en souffrance, comparativement à l'année précédente, pour un total de 1112, un sommet inégalé.

Dr Yves-André Bureau Obstétricien-Gynécologue



Suite au sinistre survenu au 150 King Ouest, le 21 février dernier, veuillez noter le déménagement de mon cabinet à la
CLINIQUE FAMILIALE ST-VINCENT
250, KING EST, SHERBROOKE
depuis le 5 mai 1997
(819) 563-3343
Merci!

**Aussi spacieuse soit-elle,
il y a une chose que
vous devrez laisser derrière vous...**



... la compétition.

C'est pas juste une 4 portes. C'est une Sunfire 4 portes.

*Son coffre arrière est plus grand
que celui de la Corolla.*

Elle est plus puissante que la Civic.

*Elle possède plus d'équipement de
sécurité que la Neon.*

Ce n'est pas tout ! Elle possède aussi:

- la boîte automatique électronique à 4 vitesses
- la radiocassette AM-FM stéréo
- la traction asservie
- les sacs gonflables, côtés conducteur et passager

249\$
/mois*
Location 36 mois

0\$ comptant

Comptant**	Mensualités
0\$	249\$
1200\$	219\$
2200\$	189\$



LA PASSION DE CONDUIRE.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. * Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. ** Première mensualité et dépôt remboursable de 300\$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (620\$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de B.C. du kilomètre après 60 000 km. † L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. †† Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Le maire de Newport désigne le coupable pour le retard des pompiers dans l'incendie de la Scierie Roy

«C'est la faute à Télé réponse plus»

François GOUGEON

Sherbrooke

«Le retard dans ce feu-là, ce n'est aucunement la faute des pompiers de Cookshire. C'est le service de répartition téléphonique, situé à Sherbrooke, qui n'a pas fait son travail.»

Le maire de la municipalité de Canton de Newport, Normand Potvin, a carrément attribué la faute du long délai pour combattre l'incendie de la Scierie Roy à l'entreprise Télé réponse plus, de Sherbrooke, qui n'a «jamais avisé les pompiers de Cookshire» de l'appel au feu.

Visiblement en colère, le maire Potvin a

soutenu que sans cette bourde, l'entreprise familiale du chemin Learned Plain serait encore debout. «Je suis persuadé que la scierie aurait pu être sauvée. C'est seulement une partie qui aurait été détruite. La preuve c'est que quand les pompiers de Cookshire ont enfin pu être prévenus de l'incendie, ils n'ont mis que neuf minutes à arriver sur place», a-t-il dit.

La distance séparant la caserne de la scierie n'est que de huit kilomètres, selon le maire Potvin, mais le délai d'attente a été inutilement trop long.

Selon lui, quand le feu a pris naissance, l'appel a aussitôt été logé au numéro que les gens connaissent et qui apparaît dans le bottin téléphonique pour le territoire de Newport,

soit le 823-3330. Mais les pompiers de Cookshire n'ont finalement été prévenus que bien plus tard. «C'est quand même pas normal que les pompiers de Sawyerville et de Bury étaient au courant de l'incendie à la scierie mais pas ceux de Cookshire, qui couvrent notre territoire», a aussi signalé Normand Potvin.

Celui-ci a également reconnu qu'il ne serait pas surprenant que cette affaire donne lieu à des poursuites judiciaires. «Mais c'est clair que si la municipalité est poursuivie, on va se retourner vers ceux qui ont la responsabilité dans cette affaire», a lancé le maire de Newport, qui a promis que le dossier n'en resterait pas là. «Il ne faut plus jamais qu'il se reproduise une chose semblable. C'est la sécuri-

té des gens qui est en cause», a-t-il déclaré.

Du côté de l'entreprise de répartition téléphonique que le maire met en cause, il n'a pas été possible hier d'obtenir les commentaires du directeur général, Denis Branchaud. Celui-ci n'a pas retourné l'appel logé à son bureau.

Les pompiers de Canton d'Eaton n'ont pas hésité un instant

Claude PLANTE

Sherbrooke

Les pompiers de Canton d'Eaton étaient prêts à aller combattre l'incendie de l'usine de sciage de la famille Roy même si aucune entente existe entre cette municipalité et sa voisine, le Canton de Newport.

C'est du moins ce que soutient le maire de Canton d'Eaton, Bertrand Landry, qui réagissait hier aux propos des propriétaires de la Scierie Roy, des pompiers de Cookshire et du maire du Canton de Newport, Normand Potvin, sur un imbroglio concernant la responsabilité du territoire en question.

«S'il y a quelqu'un qui a lancé la balle à l'autre, ce ne sont pas nos pompiers, avertit-il. Quand ils ont été appelés (pour aller prêter main-forte aux pompiers de Cookshire), ils sont partis immédiatement.»

«Il était 17h45. 12 ou 15 minutes plus tard, ils étaient rendus. Les camions étaient prêts. Le moteur fonctionnait parce qu'on avait vu la fumée au loin.»

Tiraillement

Ce tiraillement au sujet des corps de pompiers existe depuis longtemps dans ce secteur du Haut-Saint-François, rappelle M. Landry. Selon lui, si sa municipalité a dû s'équiper pour combattre les incendies il y a environ cinq ans, c'est que les pompiers de Cookshire, qui couvraient ce territoire auparavant, n'étaient pas équipés convenablement.

«Maintenant, nous avons cinq camions équipés en fonction d'un territoire rural comme le nôtre. Nous pouvons répondre aux appels et combattre le feu assez efficacement pour sauver des maisons.»

«J'ai déjà proposé un regroupement des services d'incendie dans notre région, mais ça n'a pas

marché. Là, il n'y a pas d'entente et on perd des jobs. Bien chanceux de ne pas perdre des vies. Les gens de ma municipalité me demandent pourquoi nous ne sommes pas couverts par Cookshire. C'est parce qu'on veut être bien couverts. On n'a pas d'entente avec le Canton de Newport, parce que nos pompiers en ont assez à couvrir.»

Appel à un conciliateur

Sherbrooke (CP)

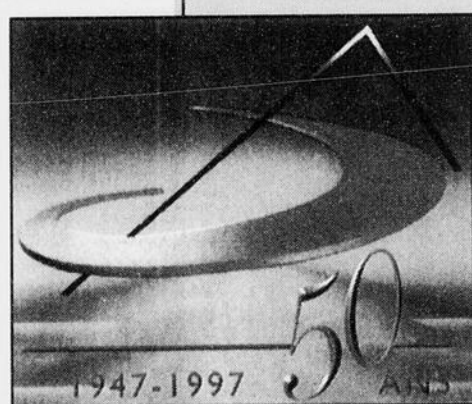
Le Service d'aide aux Néo-Canadiens et le Syndicat de ses employés ont convenu de faire appel à un conciliateur nommé par la ministre du Travail afin d'en arriver à la conclusion d'une première convention collective.

«C'est une chance que l'on se donne afin que la négociation se poursuive sans toutefois s'éterniser», commente Hélène Jacob, directrice du Service d'aide.

Dans un communiqué, le Service d'aide aux Néo-Canadiens signalait que le syndicat désire modifier de façon substantielle la structure générale de l'organisme tandis que l'employeur désire plutôt s'en tenir à négocier les conditions de travail des salariés.

Selon ce dernier, sa confiance envers le syndicat a été éfratée par la manifestation en face des locaux du Service.

50^e GRANDE VENTE ANNIVERSAIRE



Rabais de

20%

sur le prix régulier de la marchandise en magasin!

Du lundi 5 au samedi 17 mai

AUBAINES de 30% à 60%

Heures d'ouverture:

Lun., mar., merc.: 9 h à 17 h 30
Jeu. et ven.: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h

Anciennement
Librairie Éditions Paulines
250, boul. St-François
Sherbrooke, Québec
J1E 2B9
(819) 569-5535
Télex: (819) 565-5474

MÉDIASPAUL

31114

Pour tous vos projets de rénovation ou de construction

PROFITEZ DE CETTE OFFRE IRRÉSISTIBLE...



Illustrations non conformes

COMPRENANT:

1 toilette
1 lavabo colonne en porcelaine ou encastré
1 bain 60 po x 34 po podium

38\$ /mois
Taxes incluses sur 12 mois

LES SALLES DE BAINS

FALRO

OVILA pomerleau & FILS LTÉE

1, RUE PRINCIPALE OUEST,

MAGOG

Tél.: (819) 843-3344

Télex: 847-0674

30775

RECYCLEZ

votre

Fourrure

Offrez-vous une création à partir de votre fourrure usagée!

CLINIQUES DE RECYCLAGE DE FOURRURE

TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS DE MAI

NOUVEAU! Nous vous proposons aussi d'échanger votre manteau de fourrure à sa juste valeur marchande, contre celui de votre choix en magasin.

En exclusivité chez

PREMIER
Fourrure

Serge-Yves Beaulieu

422, rue King Est, Sherbrooke, 564-1337

Canadian Tire fait preuve d'encore plus «d'ouverture» pour mieux vous servir!



À compter du dimanche 4 mai 1997, nos portes seront ouvertes aux heures suivantes:

Du lundi au vendredi de 8 h à 21 h

Samedi de 8 h à 17 h

Dimanche de 9 h à 17 h

SHERBROOKE
1850, rue King Ouest
566-0303

FLEURIMONT
1645, rue King Est
566-5991

30721

JEUX DE LA FRANCOPHONIE DE 2001

Sylvain Simard: «Don Boudria est plutôt culotté»

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La région de Sherbrooke aurait pu avoir une chance pour les Jeux de la francophonie de 2001 si Ottawa avait respecté les règles du jeu et procédé à un appel de candidatures, affirme le ministre québécois responsable de la Francophonie, Sylvain Simard.

«Le ministre Boudria est plutôt culotté», réplique M. Simard, au sujet de son homologue fédéral, Don Boudria, qui déclarait la semaine dernière qu'il n'avait jamais été question qu'Ottawa lance un appel en vue de choisir une ville canadienne candidate pour ces jeux et que le gouvernement québécois s'est réveillé «à la 11e heure» dans ce dossier.

«On a même reçu une lettre en septembre

dernier du gouvernement canadien nous demandant de n'appuyer aucune ville puisqu'on devait procéder par consensus entre le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick, mais on s'est réveillé un bon matin avec la candidature de Hull-Ottawa», soutient M. Simard.



Sylvain Simard

Ce dernier rappelle qu'outre Sherbrooke, Trois-Rivières et Québec avaient «manifesté un intérêt» pour cette rencontre sportive et culturelle.

Le ministre Don Boudria a déclaré la semaine dernière à La Tribune que c'est précisément à l'initiative de la région de Hull-Ottawa que le gouvernement fédéral a décidé de poser la candidature du Canada pour les Jeux de la francophonie de 2001 et qu'il aurait été

inconvenant par la suite de solliciter d'autres villes.

«Je lui ai bien fait savoir (que d'autres villes étaient intéressées), réagit M. Simard. Je suis aussi ministre responsable de la région de Hull-Ottawa, mais pour moi l'intérêt du Québec et des autres villes devait être pris en compte!»

«On ne peut imposer un choix, nous avons toujours dit que le meilleur devait l'emporter», ajoute-t-il.

Le ministre Boudria a également précisé la semaine dernière que le gouvernement d'Ottawa avait mis de l'avant la candidature de Hull-Ottawa lors de la rencontre de la Conférence des ministres francophones de la Jeunesse et des Sports, en janvier dernier à Yaoundé au Cameroun, et qu'il s'agit de la candidature officielle du Canada.

Mais selon Sylvain Simard, «c'est une caractéristique d'Ottawa d'imposer ses décisions et en faisant cela ils ont failli faire disparaître les chances du Canada»

«À Yaoundé, nous n'étions pas là pour propo-

ser une ville mais un pays hôte et cela a choqué. Le résultat a été une non-décision et comme on refuse d'ouvrir les candidatures (au Canada), ce sera Hull-Ottawa contre Beyrouth (la ville proposée par le Liban)», explique M. Simard.

Bien qu'il soit en désaccord avec le geste du fédéral, le ministre Simard compte quand même appuyer la candidature de Hull-Ottawa.

Les responsables de l'événement doivent choisir la ville hôte lors des Jeux de la francophonie de 1997, en août à Madagascar.

«Il est trop tard pour renverser la situation. Avec le ministre des Affaires municipales (Rémy Trudel), j'ai réécrit en janvier aux ministres Boudria et Lloyd Axworthy (Affaires étrangères) pour leur demander d'ouvrir les candidatures, ils nous répondirent trois mois plus tard qu'il n'en était pas question et qu'il n'en avait jamais été question», dit-il.

«Voilà un dossier où la population du Québec a été mise de côté», juge-t-il.

AVIS IMPORTANT

Nous vous prions de noter que le comptoir de fromage ainsi que le bar laitier seront fermés le jeudi 8 mai 1997.

Les employés, la direction et la famille L'Étoile désirent ainsi rendre un hommage tout particulier à M. ROLAND L'ÉTOILE, décédé plus tôt cette semaine.

Merci de votre compréhension et notez que nos opérations reprendront normalement vendredi.

L'Étoile Autoroute 55, sortie 71
169, Rang 2, St-François-Xavier
(819) 845-5427

Sherbrooke ignorée

«Son messenger Jean Charest n'était pas là» - Martin Bureau

Michel MORIN

Sherbrooke

Si la Ville de Sherbrooke n'a pas été appelée à soumettre sa candidature en vue des Jeux de la Francophonie, c'est qu'elle ne pouvait pas compter sur son messenger,

Jean Charest, trop pris qu'il était à reconstruire son parti et rêver à devenir premier ministre.

Toute cette question a refait surface, hier, quand le candidat libéral Martin Bureau a tenu rigueur au chef conservateur de ne pas être intervenu pour signifier au gouvernement libéral que Sherbrooke était intéressée par l'obtention de ces Jeux.

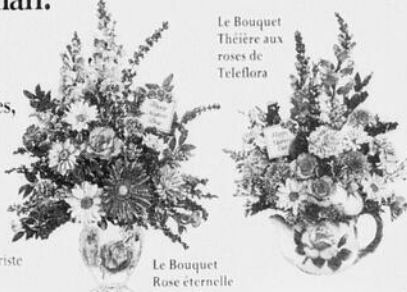
Après avoir fait la lumière dans ce dossier pour sa propre gouverne, Me Bureau a expliqué que deux pays francophones (le Canada et un autre qu'il n'a pas identifié) voulaient obtenir cette manifestation sportive. Cette compétition internationale a forcé le gouvernement fédéral à ne retenir qu'une seule candidature au pays, soit celle de la région d'Ottawa-Hull.

«Comme un autre pays était engagé dans la course, il fallait s'entendre sur le choix d'une seule région au Canada, d'expliquer Me Bureau. Si Jean Charest avait été là, au sein de l'Association des parlementaires de langue française, il aurait pu dire: Un instant, ma ville de Sherbrooke est intéressée. Mais il n'était pas là. Et quand on a proposé de ne retenir que la candidature d'Ottawa-Hull, personne ne s'est levé pour faire une autre proposition. Ce n'est pas la faute de Don Boudria, ni celle du gouvernement libéral. Sherbrooke n'a pas fait porter son dossier parce que son messenger n'a pas fait son travail à Ottawa. C'est une grosse déception parce que ce projet aurait été mobilisateur et créateur d'emplois.»

C'est comme donner des fleurs tous les jours à Maman.

Offrez un Bouquet souvenir de Teleflora pour la Fête des Mères, le 11 mai.

Un superbe bouquet souvenir pour lui dire combien vous l'aimez. Pour lui offrir un cadeau qu'elle cherira pour toujours, passez chez votre fleuriste Teleflora ou appelez-le.



Teleflora

LENNOXVILLE

Fleuriste Les Serres
Neville
380 Rue Queen
(819) 565-3053

SHERBROOKE

Fleuriste Lijenthem
752 Rue Conseil
(800) 247-6254
(819) 562-6254

Rita Fleuriste Inc.
1255 King Ouest
(819) 563-4212

LE DODGE RAM 1997

LA VENTE FRÉNÉSIE DU PRINTEMPS!

21 111\$* **199\$**** PAR MOIS

TERME DE 30 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 2 525 \$.

Le Dodge Ram ST 1997

L'ensemble 24A + AMP + DAS + WBD comprend : Moteur Magnum V8 de 5,2 L • Transmission automatique à 4 rapports • Différentiel autobloquant • Direction assistée • Freins assistés avec antiblocage à l'arrière • Pare-chocs avant chromé/pare-chocs arrière à marche-pied • Banquette à dossiers séparés 40-20-40 • Bacs de rangement derrière les sièges et filet de retenue • Roues en acier chromé

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

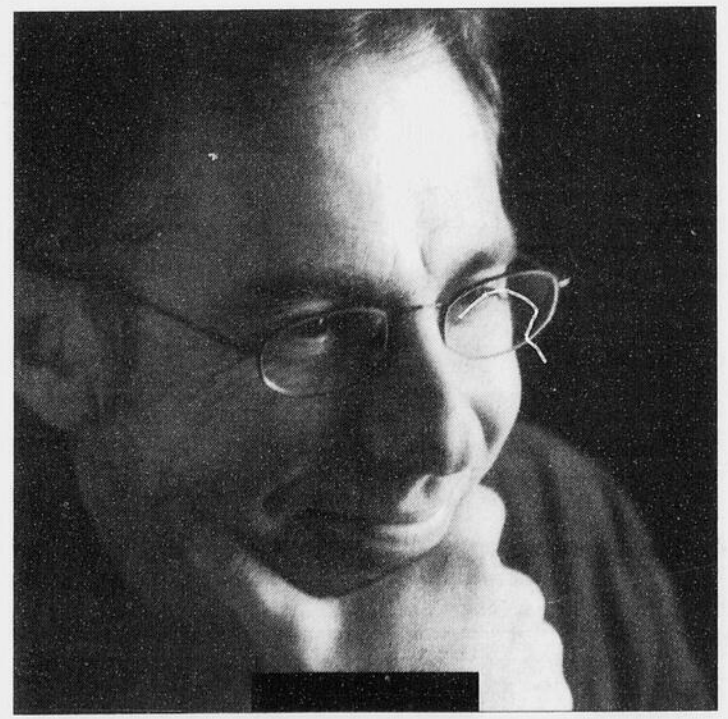
750 \$ AUX DIPLOMÉS
Remise en argent adhésive de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre est valable le 31 décembre 1997.

Programme d'aide pour handicapés physiques
Tous les détails chez le concessionnaire

VOTRE CONCESSIONNAIRE **CHRYSLER** QUELQU'UN DE FIABLE

*Remise du fabricant incluse. Transport (900 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus.
**Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Transport (900 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.

LOUIS N'ENTEND PAS À RIRE!



On a beau être bédéiste... le choix de nouvelles lunettes... C'est sérieux!!!

Artiste de naissance, humoriste par vocation, Louis vient d'être reçu «nouveau presbyte» par Lunetterie New Look... Vous trouvez ça drôle, vous autres?...

Vous avez raison... Choisir une nouvelle monture entre plus de 2000 différentes, c'est toute une tâche... Et se faire dire après tout cela d'en choisir une deuxième...

Ça l'a fait bien rire!!!

Carrefour de l'Estrie
822-4747

LUNETTERIE
**NEW
LOOK**

Galeries Quatre-Saisons
565-3632

Une façon... amusante... de voir les choses!

TOUJOURS DEUX PAIRES DE LUNETTES POUR LE PRIX D'UNE. GARANTIES.

Avenir du développement social

Une réflexion en profondeur s'amorce dans toute l'Estrie

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Une réflexion en profondeur sur la façon de vivre ensemble s'amorce présentement dans toutes les municipalités régionales de comté de l'Estrie (MRC) en vue du forum régional puis du forum national sur le développement social.

C'est à la demande du Conseil de la santé et du bien-être du Québec que l'Estrie, à l'instar de quinze autres régions du Québec, entreprend cette démarche.

Comme l'a expliqué le président du conseil, Norbert Rodrigue, aux responsables des comités responsables de l'organisation des forums locaux dans chaque MRC, hier matin, à Sherbrooke, l'exercice vise à initier une large réflexion sur l'avenir du développement social. Le développement social fait référence à «la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale».

La première étape de ce processus se déroulera d'ici le mois de septembre 1997. C'est durant cette période que se tiendront les forums locaux.

Présentement, a expliqué la coordonnatrice pour l'Estrie, Lyne Juneau, trois MRC de la région ont déjà retenu des dates pour la tenue de leur forum local. Il s'agit de la MRC de Coaticook qui tiendra son forum le 20 septembre; de la MRC du Haut-St-François qui a choisi la même date; et de la MRC de Sherbrooke qui tiendra cette activité le samedi 27 septembre.

Dans chaque forum, les participants seront invités à identifier les forces et faiblesses du développement social en regard de cinq problématiques: l'enfance, la jeunesse, l'emploi, la vieillesse et la pauvreté et la violence. Ils devront également dégager des priorités d'interventions à mettre en oeuvre au cours des trois prochaines années. Et ce, aussi bien au niveau local que régional, a expliqué le président du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie), Janvier Cliche. Le CRD-Estrie fournit le support technique et administratif à la démarche estrienne.

Les forums locaux mèneront à la tenue du forum régional, lequel se déroulera le samedi 22 novembre. Enfin, l'opération culminera lors du forum national.

Deux adolescents saccagent une dizaine de voitures

Sherbrooke (PYB)

Deux adolescents de 15 ans, armés de bâton de baseball, ont saccagé une dizaine de véhicules dans le vieux nord de Sherbrooke lundi soir, sans doute désireux de se libérer de leur pulsions violentes.

Rues Buck, Dufferin, Prospect, Argyll et Abénaquis, les deux jeunes ont pris un malin plaisir à fracasser des pare-brise, miroirs, capots et toits de voiture, causant des dommages pour environ 3000 \$.

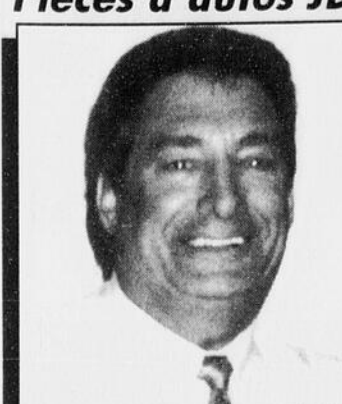
Les adolescents ont été remis entre les mains de leurs parents et devront comparaître devant le Tribunal de la jeunesse.

La Direction de la protection de la jeunesse a également été saisie du dossier.

NOMINATION

AUTOPLUS Auto Parts Plus

Pièces d'autos JD



André Lussier

Monsieur Jacques Dupuis, propriétaire de Uni Pièces Sherbrooke et de Pièces d'autos JD de Magog et Sherbrooke, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur **André Lussier** à titre de directeur du service à la clientèle, du développement et des ventes au sein de l'équipe. Monsieur Lussier, bien connu dans la région et dans le monde des affaires depuis plusieurs années, sera un atout très appréciable autant pour l'entreprise que pour sa clientèle. Monsieur Lussier sera heureux de vous servir au :

96, rue Pomerleau
Magog (Québec)
868-8000

2194, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
566-6233

31051X

tionnel sur le développement social au Québec, prévu pour le mois de janvier 1998.

La coordonnatrice, Mme Juneau,

est entrée en fonction le 9 avril. Elle a un pied à terre dans les locaux du CRD-Estrie, au 230, rue King ouest, bureau 300, à Sherbrooke.

N'ACHETEZ PAS DE PRODUITS CHIMIQUES POUR VOTRE PISCINE SANS NOUS APPELER D'ABORD

L'OZONE



MAINTENANT ACCESSIBLE À TOUS!

L'alternative naturelle au CHLORE et autres produits chimiques pour purifier l'eau de votre piscine!

FINIS LES TESTS ET LES IRRITATIONS DES YEUX ET DE LA PEAU, PROCURE UNE QUALITÉ CONSTANTE DE L'EAU

UN CHOIX JUDICIEUX...
INVESTISSEMENT
RÉCUPÉRÉ EN MOINS
DE DEUX ANS!

À partir de

395\$

Installation simple et rapide

Traitement d'eau

OURANOS

5566, RUE MONTPETIT, ROCK
FOREST J1N 2S1
(819) 820-1802 — 820-8450

APPELEZ-NOUS DÈS MAINTENANT!

François vous offre
les portes longue durée!



François Ruel
Votre expert en
portes de garage



La longue durée, il peut la compter en années

Demandez à François ou à un membre de son équipe d'estimer la durée de vie d'une porte Garaga en utilisant des composantes 20 000 cycles. Il évaluera l'utilisation que vous en faites et vous donnera une réponse précise.

Les portes 20 000 cycles de Garaga!

Les portes 20 000 cycles de Garaga vous offrent 20 000 cycles d'ouverture et de fermeture sans bavures! Tout a été conçu pour assurer la douceur et la durabilité du mouvement. Un exemple: à trois cycles par jour, les ressorts de torsion sont efficaces pendant plus de 18 ans.

PORTES GARAGA
L'ESTRIE

20000

CYCLES

CERTIFIÉES

Les portes longue durée

PORTES DE GARAGE DE L'ESTRIE
30, rue des Quatre-Vents
R.R. #2
Magog, QC J1X 3W3
Tel.: (819) 843-9921

GARAGA EXPERTS

Toujours bien fait!
28711

VOICI CE QUE LES PROPRIÉTAIRES DE DEVILLE PAYENT POUR AVOIR LA SAINTE PAIX.

Le seul programme d'entretien de 4 ans ou 80 000 km sans frais. Un autre privilège Cadillac.

499 \$*

PAR MOIS

VERSEMENT INITIAL DE 5 500 \$

En plus des sacs gonflables latéraux, des freins ABS et des poutrelles de sécurité dans les portières, la Cadillac DeVille 1997 offre un privilège unique

à son propriétaire: l'entretien régulier de 4 ans ou 80 000 km sans aucuns frais**. À 499 \$ par mois, vous pouvez donc vous payer le luxe d'une Cadillac sans vous préoccuper du reste.

3,9%

TAUX DE LOCATION POUR 36 MOIS

CADILLAC DEVILLE 1997

CADILLAC

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 463-7483

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock. Photo à titre indicatif. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 5 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de 575 \$ exigés. Préparation et transport inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ de km après 60 000 km. **Certains restrictions et conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

70734

OUI...

ON DÉMÉNAGE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

- ARTICLES MENAGERS
- DRAPS
- DOUILLETES
- RIDEAUX DE DOUCHE
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
- TISSUS DE CONFECTION
- TISSUS DE RECOUVREMENT (VINYLE ET PLASTIQUE)
- STORES VERTICAUX
- CADRES DECORATIFS
- ACCESSOIRES DE COUTURE
- ACCESSOIRES ET RIDEAUX DE MAISON
- COUSSINS DECORATIFS
- MOUSSE DE REMBOURRAGE
- TAPIS DE SURFACE
- TAPIS DE BAIN
- SERVIETTES DE BAIN
- LINGES DE CUISINE ET ***

RÉDUCTIONS FINALES

40% À 70%*

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS



* Sauf sur articles d'artisanat

LE SOLDE COMMENCE AUJOURD'HUI DÈS 9h30

FAUT QUE ÇA SORTE!

L'ENTREPÔT
Au Bon Marché
121, rue Dépôt

569-0728

MODE DE PAIEMENT
VISA MASTERCARD
PLAN MISE DE CÔTÉ

Il a mis le feu parce que son épouse tardait à rentrer

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a pris en délibéré la condamnation qu'il devra imposer à un homme de 32 ans ayant causé des dommages en mettant le feu dans la cuisine de sa maison non assurée, alors que son épouse tardait à rentrer et transmis des menaces à l'égard

de cette dernière. Ces infractions ont été commises alors que le prévenu se trouvait intoxiqué et dépressif. Leur ménage battait de l'aile depuis que la femme lui avait manifesté son intention de travailler à l'extérieur, plutôt que de rester à la maison. Le procureur André Campagna a réclamé une peine de six mois de détention contre cet individu, tandis que Me Jean Couture demande six mois moins un jour pour faciliter son intégration à des programmes. Me Couture a noté que son client est écorché depuis le 24 mars et avait pris les dispositions pour corriger ses problèmes personnels et régler sa séparation conjugale. Le feu avait été allumé dans des objets rapaillés dans la cuisine et sur lesquels de l'huile à cuisson a été répandue. Les dégâts et les dommages ont été réparés depuis.

NOMINATION

DELUXE
PONTIAC • BUICK • GMC



ALAIN MILETTE

La direction de Deluxe Pontiac Buick est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Alain Milette à titre de conseiller aux ventes.

Monsieur Milette bien connu dans le domaine de l'automobile et du monde sportif sera très heureux de pouvoir vous servir. Nous vous invitons à venir le rencontrer au

569-9351
1567, RUE KING OUEST
SHERBROOKE

AU PALAIS DE JUSTICE

Trop près du champ de pot

Sherbrooke - Pour avoir brassé et menacé un jeune surpris près de sa plantation privée d'une vingtaine de plants de marijuana, un homme de 39 ans a encouru une pénalité de 450 \$ et devra verser 400 \$ à sa victime à titre de frais frustratoires. Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke. Me Jean-Marc Bénéard avait suggéré des pénalités pour son client sans antécédents, ayant depuis corrigé son problème de consommation de mari et occupant un emploi. Il a expliqué par la colère le geste de l'accusé ayant aperçu deux jeunes près de sa plantation pour ses besoins personnels. Me Bénéard croit que la judiciarisation de cette affaire avait enclin son client à une prise de conscience valable et qu'on ne devrait plus le revoir devant la cour.

Il dépensait des faux 100 \$ US

Sherbrooke - Pour avoir mis en circulation quatre faux billets américains de 100 \$, avoir été trouvé en possession de deux autres et commis une fraude de 226 \$ en 96, Benoit Paré, 27 ans, a encouru une peine de trois mois de détention et a été soumis à une probation de deux ans. Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke. Paré n'avait pas donné signe de vie à l'agent chargé de vérifier son admissibilité à des travaux communautaires à cause de son incapacité d'indemniser ses victimes. Me Jean-Marc Bénéard a expliqué que cette situation est attribuable au fait que son client n'avait pas d'adresse fixe. Le procureur André Campagna avait relaté que les délits du prévenu ont été commis à l'égard de commerçants de Coaticook et de Saint-François-Xavier.

FORT MAGIKK

est maintenant **OUVERT**
les mercredi-jeudi-vendredi
de 10 h à 16 30

À SURVEILLER

notre promotion ZOO MAGIKK
dans LaTribune et sur les ondes de CITE-FM
Complexe La Baron 3 200 King O., Sherbrooke 562-0284

CLINIQUE MÉDICALE DES CANTONS

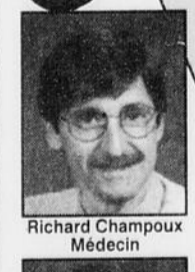
1474, RUE KING OUEST, SHERBROOKE (QUÉBEC) J1J 2C2
565-1955

Voisin de la pharmacie Jean Coutu

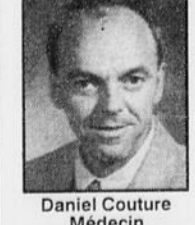


Maintenant pour mieux vous servir
NOUVEL HORAIRE
URGENCE SANS RENDEZ-VOUS
Du lundi au vendredi, de

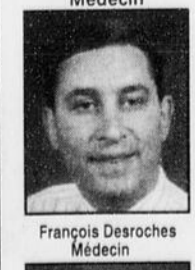
8 h à 21 h



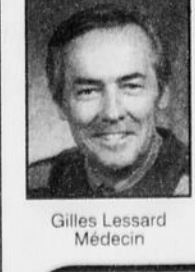
Richard Champoux
Médecin



Daniel Couture
Médecin



François Desroches
Médecin



Gilles Lessard
Médecin



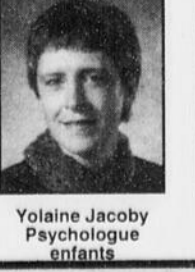
Marie Prud'homme
Médecin



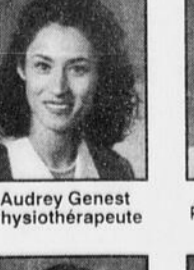
Catherine Vanasse
Médecin



Rachel Lefebvre
Psychologue
ados et adultes



Yoaine Jacoby
Psychologue
enfants



Audrey Genest
Physiothérapeute



Guylaine Mailhot
Diététiste



Nathalie Carrier
Personnel de soutien



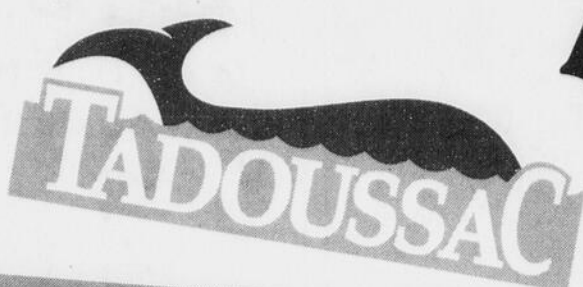
Brigitte Cloutier
Personnel de soutien

Aussi avec rendez-vous: médecine familiale psychologie physiothérapie diététique (aussi en soirée)

TRANS SPORT



PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE



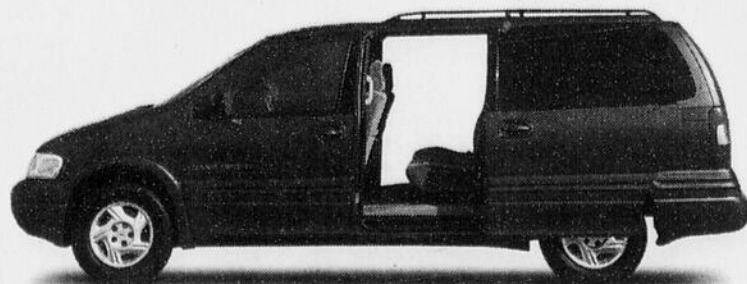
Faites le tour du Québec pour 339\$ par mois.

La nouvelle Trans Sport 1997 de Pontiac

339\$ /mois
LOCATION 36 MOIS
0\$ comptant

Comptant**	Mensualités
0 \$	339 \$
1 000 \$	309 \$
2 000 \$	279 \$

Le plus puissant moteur de série de sa catégorie: un V6 de 3,4 litres • Climatiseur • Boite automatique 4 rapports avec surmultipliée • Freins antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables, côtés conducteur et passager • Volant réglable • Radio AM-FM stéréo • Configuration 7 passagers • Verrouillage électrique des portes • Rétroviseurs à réglage électrique • Glaces teintées • Poutrelles latérales de sécurité.



2^e porte coulissante également disponible en option.



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.



Assistance ROUTIÈRE



*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial - ou échange équivalent - (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. **Première mensualité et dépôt remboursable de 400 \$ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Le débat sur le débat



Jacques PRONOVOST

Le débat que la région fait sur le débat est un faux débat. Il serait évidemment plus qu'intéressant pour les libéraux et les bloquistes de Sherbrooke d'amener Jean Charest à descendre sur le terrain glissant de sa présence dans son comté au cours des quatre dernières années; mais c'est pratiquement illusoire de croire qu'il pourrait s'y prêter.

Il y a une différence majeure entre 1993 et aujourd'hui: Charest est devenu chef d'un parti national. À ce titre, on le verrait mal combattre directement sur scène avec Martin

Bureau et Jacques Blanchette à la Chambre de commerce de la région sherbrookoise ou ailleurs.

Il faudrait que cela aille vraiment mal pour le PC dans le comté: ce qui, selon les derniers sondages, n'est manifestement pas le cas. Et encore.

Charest participera au débat des chefs les 12 et 13 mai. Contre Chrétien, Manning, McDonough et Duceppe. On ne verra probablement aucun de ceux-ci débattre contre leurs adversaires de leurs comtés respectifs.

Rappelons-nous qu'au cours de la campagne électorale de 1993, Lucien Bouchard avait servi la même réponse et la même médecine à un Jean Charest, simple candidat sous Kim Campbell, réclamant un débat contre celui qui était alors chef du Bloc québécois. Bouchard lui avait alors répondu qu'il ne débattrait que contre des chefs, ce que le député de Sherbrooke n'était pas.

La situation dans Sherbrooke, bien que différente parce qu'elle opposerait des candidats d'un même comté, procède de la même logique au plan national. Le chef du PC peut-il vraiment débattre localement, comme Chrétien pourrait-il aller affronter Duhaime sur une même tribune?

Que les candidats dans Sherbrooke le critiquent sur ce refus, qu'ils fassent du millage sur son apparente indifférence à débattre des questions locales, est de bonne guerre. Les médias sont mal placés pour faire la guerre à leur place et tenter de forcer un débat qui n'aura pas lieu. Le proposer c'est bien, l'exiger n'est pas de notre ressort, le forcer serait s'immiscer comme acteurs dans une campagne où nous devons être les témoins. Témoins actifs il s'entend, combattants c'est autre chose.

Oui, un débat est utile. Il permet de confronter les idées, les hommes, les politiques. Ces confrontations seraient d'ailleurs intéressantes dans les autres comtés de la région. Mais les électeurs sherbrookoïses devront comprendre que le jeu politique interdit presque à un chef de se mouiller ainsi. Au risque de paraître distant de son comté, Charest doit vivre des règles non-écrites qui gouvernent la campagne d'un chef national.

Cela peut jouer en sa faveur comme en sa défaveur selon l'humeur des électeurs. L'insistance de ses adversaires est aussi une arme à deux tranchants. Elle peut donner l'impression que le député de Sherbrooke est trop hautain et éloigné des préoccupations de son comté; elle peut aussi faire la démonstration aux Sherbrookoïses que leur député est devenue une personnalité nationale. Une pointe de fierté avec ça?

C'est un petit jeu risqué où Charest a, peu importe sa décision, plus à perdre que les deux autres. Mais, à trop insister, Bureau et Blanchette pourraient aussi provoquer l'inverse de l'effet recherché.

Une élection payante



Pierre DUBOIS

Après la valse des milliards \$ de coupures dans les budgets, les élections fédérales font déferler, cette fois, des millions de dépenses. Et cela en coûtera des dizaines de millions aux différents partis politiques pour tenter de nous prouver qu'on devrait élire leurs représentants. Au seul chapitre de la publicité, le Parti libéral du Canada dépensera 1,4 million \$ pour le Québec seulement. Le parti de Jean Charest, tout près d'un million.

Les chiffres du Bloc québécois ne sont pas encore connus mais ajoutés aux quelques dollars du Reform Party, on peut imaginer une addition rodant autour des 3 ou 3,5 millions \$. Les partis paient leurs frais de campagne, sauf que les payeurs de taxes finissent par en ramasser une partie, loi sur le remboursement des dépenses électorales oblige.

Nous devons nous serrer la ceinture pour lutter contre le déficit. «Le pire est derrière nous» déclare le ministre des Finances Paul Martin dans une publicité télévisée du PLC. Un discours qui coïncide avec la déclaration récente du premier ministre Bouchard qui déclarait que c'est cette année la plus difficile dans la lutte au déficit. Les propos ne sont pas nécessairement contradictoires. Le fédéral a refilé des dépenses aux gouvernements provinciaux dont certains vivent maintenant «le pire».

La lutte au déficit n'est pas terminée mais, tout à coup, on se découvre des milliards pour la santé, entre autres. Mais tout n'est pas mauvais dans une campagne. Les dirigeants de la Traversée du Lac Memphrémagog pourraient nous le dire, eux qui viennent de recevoir une subvention de 75 000 \$ annoncée, lundi, par le député sortant de Brome-Missisquoi, Denis Paradis.

Cela prenait bien, comme par hasard, une campagne électorale pour que l'événement reçoive, pour la première fois, un support financier aussi important. Si le gouvernement fédéral a reconnu, par ce geste, la Traversée comme un véhicule de promotion touristique d'une grande valeur, la vaste majorité des Estriens le savait déjà.

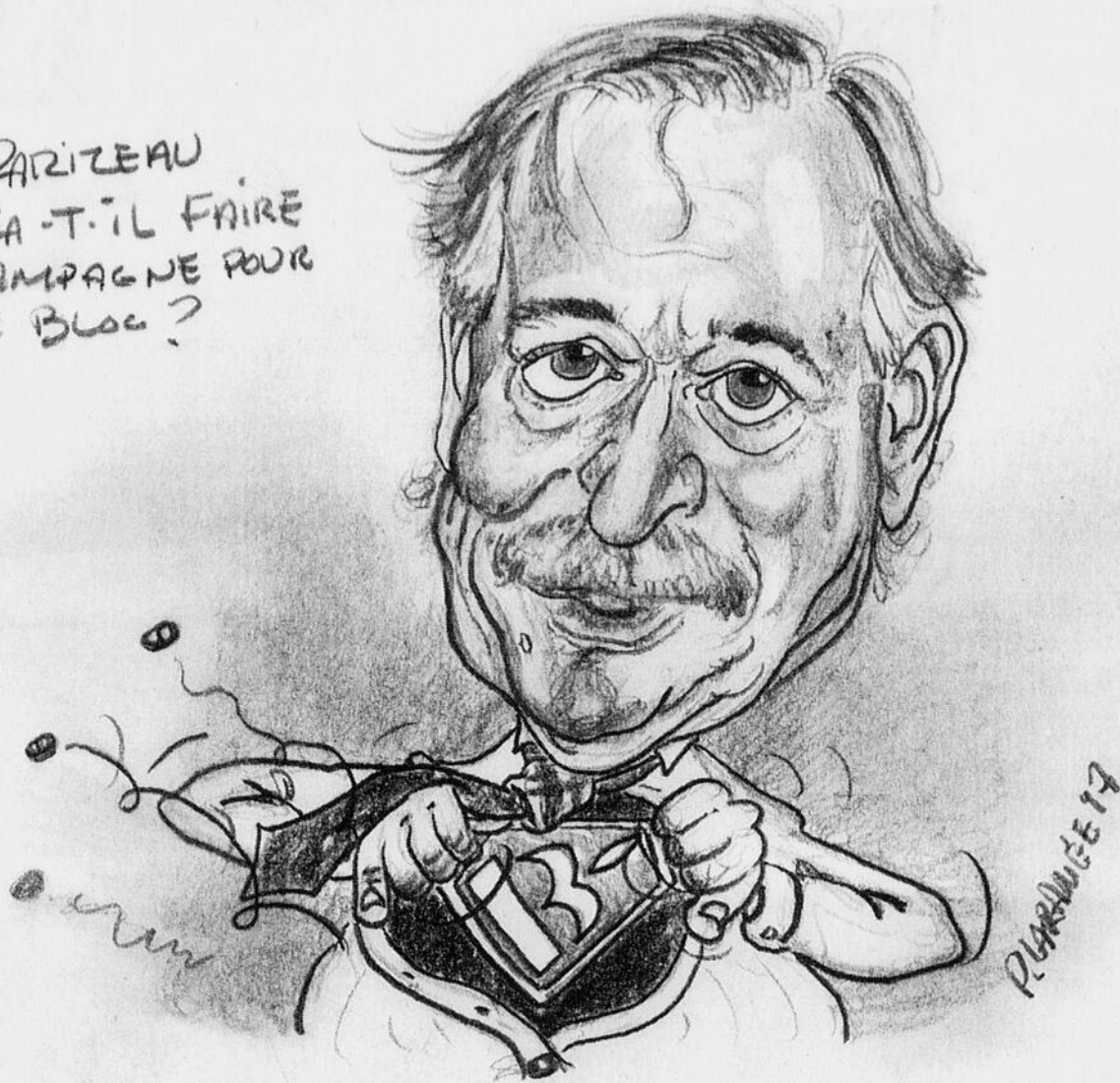
N'empêche que la nouvelle tombe bien. La dernière édition avait connu une traversée houleuse. Les 400 bénévoles autour du président Jean-Marie Beaupré avaient décidé qu'ils seraient encore là cette année, malgré toutes les difficultés. Les 75 000 \$ viendront donc faciliter les choses et permettre de peaufiner les différentes manifestations.

Il reste à savoir ce que voudra dire, concrètement, la forme que prendra la subvention. Paradis a parlé de «campagne de promotion des programmes et des services gouvernementaux...», cela veut dire quoi? Est-ce que c'est de l'argent que les administrateurs de la Traversée pourront affecter là où ils veulent ou devront-ils se soumettre à un carcan de mesures parallèles, que pourraient sous-entendre cette campagne de promotion.

Quoi qu'il en soit, 75 000 \$, c'est mieux que rien. Cela va boucher des trous. Le déficit accumulé de quelque 120 000 \$, dont 37 000 \$ pour l'an dernier seulement, pourra ainsi être comblé en partie. Et si d'aucuns croient que le premier ministre Chrétien aurait dû compléter son mandat de quatre ou cinq ans, ce ne sont pas les gens de la Traversée qui vont se plaindre du «timing». Parce que veut, veut pas, c'est plus facile de vendre des dossiers à la veille d'un scrutin qu'au lendemain.

Il reste à espérer que cette rentrée de fonds ne fournisse pas le prétexte à ceux qui s'impliquent habituellement pour retirer leur appui à ce véhicule promotionnel important.

PARIZEAU
VA-T-IL FAIRE
CAMPAGNE POUR
LE BLOC?



OPINION

Une fête pour Nicolas Fontaine: oui!

Votre lettre publiée dans La Tribune du jeudi 1er mai 1997 (au sujet de Nicolas Fontaine) nous dicte les brefs commentaires suivants. Lorsque vous citez: «Comment peut-on passer sous silence l'arrivée d'un jeune qui nous représente dans le monde entier? C'est plutôt l'attitude qu'adopte la municipalité du Canton de Magog...»

Permettez-nous, Madame, Monsieur, la réaction suivante: mesquinerie ou ignorance voulues de votre part pour des motifs qui vous sont propres, connaissant les relations que vous avez avec des citoyens étant très

aux faits des intentions du conseil municipal du Canton de Magog. Une des caractéristiques du conseil est son grand respect envers ses citoyens et citoyennes dans les échanges que nous avons avec eux.

Suite aux victoires de Nicolas Fontaine, des contacts ont été établis avec lui pour l'élaboration d'une célébration à la municipalité pour souligner la fierté du Canton de Magog envers cet athlète émérite.

Nous pouvons vous souligner que nous avons respecté les intentions de Nicolas de terminer ses engagements, de prendre des vacances pleinement

méritées et de s'asseoir avec les personnes mandatées par le conseil pour finaliser avec lui le programme de célébration qui se voudra un hommage pour les exploits passés et surtout un départ pour les Jeux olympiques de Nagano en 1998.

Comme vous le voyez, Madame, Monsieur, un simple coup de téléphone à la municipalité vous aurait évité le stress que vous a causé la rédaction de votre missive ainsi que la désinformation non fondée envers la collectivité du Canton de Magog.

Jean-Guy St-Roch
Maire du Canton de Magog

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Savoir s'apprécier constitue la base d'une bonne santé mentale

L'estime de soi est devenue une expression à la mode à laquelle on fait souvent référence, et avec raison, dans un grand nombre de revues et de livres sur la santé et les progrès personnels. C'est le principe le plus important pour déterminer la santé mentale d'une personne. Malgré son importance, l'estime de soi n'est pas bien comprise par les individus dans la vie de tous les jours.

L'estime de soi signifie se sentir compétent et capable de faire face aux défis de la vie, et mériter d'être heureux.

Elle comporte deux facettes: la confiance en soi et le respect de soi.

Avoir confiance en soi

La confiance en soi signifie avoir confiance en ses capacités mentales. Cela ne veut pas dire que l'on pense ne jamais faire d'erreur, mais plutôt que lorsque cela se produit, on peut en tirer des leçons. C'est plus profond que d'avoir confiance en une

connaissance ou une compétence précise. Si une personne manque de confiance en soi, elle s'attend alors à échouer tout ce qu'elle entreprend et se sent incapable de prendre des décisions.

Un milieu de vie prévisible et rationnel où l'on grandit pour comprendre ce qui nous entoure favorise la confiance en soi.

Se respecter, un gage de santé mentale

Avoir le respect de soi, c'est croire en sa valeur propre et en son droit à l'amitié, à l'amour et au bonheur. C'est comprendre que l'on mérite le respect d'autrui et que notre bien-être vaut la peine d'être soutenu et protégé.

Devenue adulte, une personne ne peut se respecter que si elle a été traitée avec respect par ses parents et les membres de sa famille lorsqu'elle était enfant. De là, l'importance de développer des relations harmonieuses entre les membres de la famille.

La confiance et le respect de soi sont deux éléments nécessaires à l'estime de soi. Même si elle a réalisé de nombreuses choses, une personne n'a pas d'estime de soi si elle sent qu'elle ne mérite pas l'amour et le respect des autres.

Cependant, on ne peut examiner l'estime de soi dans une situation isolée. Elle est liée à des facteurs sociaux, psychologiques, physiques et économiques. Par conséquent, une approche visant à améliorer l'estime de soi, qui intègre le milieu familial, scolaire, professionnel et communautaire, est beaucoup plus efficace à long terme qu'une approche individuelle.

En cette semaine de la santé mentale, regardons autour de nous et posons les gestes qui permettront à nos proches de se valoriser dans ce qu'ils entreprennent.

Bonne semaine

Le Regroupement
des ressources communautaires
en santé mentale de l'Estrie

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

François Fouquet
Directeur

Pierre Dubois
Adjoint à la rédaction

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Adjoint au directeur

Michel Poulin
Adjoint au directeur
et responsable
de la promotion

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Cuesteau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Du «pot» près de l'église

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

À l'ombre du clocher de l'église de Saint-François Xavier de Brompton, des trafiquants de drogue cultivaient impunément des plants de marijuana.

Hier matin, des enquêteurs de l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec, ont mis fin à leur occupation en procédant à une perquisition au 184 A du chemin de l'Église. Deux hommes de 28 et 33 ans, qui se trouvaient sur les lieux, ont été arrêtés pour être remis en liberté quelques heures plus tard avec l'obligation de comparaître sur sommation.

Deux autres individus, qui ont effectué une visite à l'adresse mentionnée pendant la perquisition, sont aussi tombés dans les mains des enquêteurs. L'un des deux, un homme de 32 ans, devra aussi se présenter devant la justice, des stupéfiants ayant été trouvés en sa possession.

Les policiers ont saisi 474 plants ainsi qu'une demi livre de cannabis, prête à être écoulée sur le marché, le tout pour une valeur d'environ 50 000 \$.

Selon Serge Dubord, relationniste de la SQ, les plants de cannabis mesuraient entre deux pouces et un pied. Sans une météo défavorable, ces plants se seraient visiblement retrouvés dans un coin de nature, à l'abri des regards indiscrets, afin de poursuivre leur croissance.

La SQ rappelle que les informations qui lui sont transmises, demeurent confidentielles et que des sommes d'argent sont prévues à titre de récompense. Il suffit de composer le 564-1212.



Imacom/Daquerre, par Claude Poulin

Les jeunes plants de cannabis saisis par l'Escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec poussaient allègrement avec, pourrait-on faussement croire, la bénédiction de l'Église. En tout, 474 plants, ainsi qu'une demi-livre de «pot» ont été retirés de l'appartement. Les deux individus se trouvant sur place ont été arrêtés.

Votre enfant souffre d'otites ?



La chiropratique spécifique peut y remédier de façon définitive. Alors passez nous voir et évitez à toute la famille bien des nuits blanches.



Dr. Mariel Gélinas, D.C.
Dr. Michel Roy, D.C.

Première consultation gratuite

CENTRE CHIROPRATIQUE SPÉCIFIQUE DE L'ESTRIE

234, rue Dufferin, Bureau 108, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2 • (819) 820-2242

CAMRY

Une nouvelle à sensations!

4,8%
FINANCEMENT
À L'ACHAT

Géniale

Excitante

Sportive

Abondante



CAMRY CE

359\$ par mois/location 48 mois*

0\$ Comptant transport et préparation inclus

Mais on vous laisse le choix Comptant** Mensualités ou échange équivalent

0\$	359\$
1 500\$	322\$
3 000\$	286\$

Transmission automatique 4 rapports à surmultipliée • Coussin gonflable côtés conducteur et passager • Climatiseur • Direction et freins assistés
Radiocassette AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs • Essuie-glace à intermittence réglable • Volant inclinable à 4 branches • Moteur 4 cylindres de 2,2 litres à 16 soupapes
Siège arrière à dossier rabattable 60/40 • Injection électronique séquentielle • Prise de courant pour accessoires

Aussi disponible avec moteur V6 de 194 chevaux

Programme de location de Crédit Toyota sur approbation du crédit. Valable pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 31 mai 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en sus. *Location-bail pour la Camry CE BG22KP-BA. Premier versement et dépôt de garantie de 425 \$ exigés au moment de la livraison du véhicule. Basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,10 \$/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photo aux fins de présentation. **Taxes en sus. Offre de financement de 4,8% de Toyota Crédit Canada inc. sur approbation du crédit, valable uniquement pour les modèles Camry 1997. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622



AUJOURD'HUI, ON PEUT CONDUIRE UN VÉHICULE SÉCURITAIRE SANS METTRE TOUT SON ARGENT DEDANS.

LA LUMINA DE CHEVROLET
20 597 \$*

Transmission automatique électronique à 4 vitesses

Freins antiblocage aux quatre roues

Moteur 3,1 litres de 160 HP

Deux sacs gonflables

Portes à verrouillage électrique

Essuie-glace à balayage intermittent



Tuyau d'échappement en acier inoxydable

Système antivol PASS-Key^{MC} II

Radiocassette AM/FM

Volant inclinable

Climatiseur

Ouvre-coffre électrique

3,9%*

V'la du neuf!

Financement à l'achat/48 mois

289 \$**/mois

sur location de 36 mois,
plus paiement initial de 1 915 \$ ou
échange équivalent, dépôt de sécurité
de 350 \$ et transport de 785 \$.

CARACTÉRISTIQUES	LUMINA 1SA	TAURUS GL 161A	INTREPID ^o 22C
Moteur	V6 3,1 litres	V6 3 litres	V6 3,3 litres
HP	160	145	161
Consommation d'essence ville/aut. (L/100 km)	11,9/7,5	11,9/7,8	12,4/7,9
SECURITÉ			
Freins antiblocage	De série	De série	Opt.
Verrouillage du levier de vitesses au démarrage	De série	De série	ND
Antivol PASS-Key ^{MC} II	De série	ND	ND
Phares à fonctionnement automatique	De série	ND	ND
Ceintures épaulières avec guides de confort pour enfants	De série	ND	ND
Serrure antivol Theft Lock ^{MC}	De série	ND	ND
ENTRETIEN MINIMUM			
Transmission lubrifiée à vie	De série	ND	ND
Liquide de refroidissement DEX-COOL ^{MC} ‡	De série	ND	ND
Bougies longue durée à électrodes platinées ‡	De série	De série	ND
Tuyau d'échappement durable en acier inoxydable	De série	De série	De série
Indicateur de durée d'huile moteur	De série	ND	ND
Détecteur de bas niveau d'huile	De série	ND	ND
Détecteur de bas niveau du liquide de refroidissement	De série	De série	ND
CONFORT			
Protège-tissu Scotchgard ^{MC}	De série	Option concess.	Option concess.
Radiocassette AM/FM	De série	De série	De série
Préréglage de tonalité	De série	ND	ND
Volume autoréglable	De série	ND	ND
Climatiseur	De série	De série	De série
Climatisation deux zones	Opt.	ND	ND

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Véhicule présenté à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (785 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Les ventes aux parcs et les locations commerciales sont exclues. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Exemple de financement: 24 365,86 \$ incluant transport, préparation et taxes: 1 915 \$ de comptant, 48 versements de 505,91 \$, coûts en intérêt 1 832,82 \$, coût total: 24 283,68 \$. **D'autres conditions de location s'appliquent. Limite de 20 000 km par année: frais de 8 ¢ pour chaque kilomètre excédentaire. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^{MC} sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ‡ 15 ans ou 160 000 km entre chaque changement, sous des conditions normales. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

